

No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2008

Province de Québec  
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 4 février 2008, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, MM les conseillers, Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay, sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse et présidente de l'assemblée.

Mme la conseillère Carine Lachapelle est absente.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Claire Coulombe, greffière, sont aussi présents.

M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics (jusqu'à 20h25), et M. Martin Piché, directeur des loisirs et de la culture, sont également présents.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30.

039/04-02-08

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

#### **A Ouverture**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 janvier 2008
3. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 21 janvier 2008

#### **Période de questions du public**

#### **B Gestion financière**

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de janvier 2008
2. Vente pour taxes : dépôt de la liste préliminaire et mandat à un arpenteur-géomètre
3. Taxes municipales prescrites
4. Champ fiscal libéré par la baisse de la TPS
5. Projet de quittance finale sous seing privé et nomination de signataires

#### **C Gestion administrative**

1. Embauche d'un journalier temporaire pour les services des loisirs et des travaux publics
2. Acquisition d'un ordinateur portable

#### **D Contrats et appels d'offres**

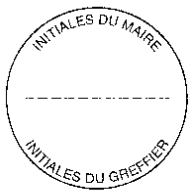
#### **E Avis de motion**

#### **F Adoption des règlements**

#### **G Sécurité publique**

#### **H Transport routier**

1. Demande d'aide financière pour l'amélioration du réseau routier local



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

### SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2008

2. Demande au ministère des Transports pour affichage
3. Chemin de la Presqu'Île : Mandat à un arpenteur-géomètre
4. Chemin Chaboillez Ouest : Mandat à un notaire
5. Acquisition d'une souffleuse à neige
6. Entente relative à l'installation d'une borne-fontaine sèche

#### **I Hygiène du milieu**

1. Programme d'économie d'eau potable
2. Contrat d'entretien pour la génératrice de la station de pompage du secteur Sainte-Véronique
3. Demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et des Régions

#### **J Urbanisme et mise en valeur du territoire**

1. Réseau de surveillance volontaire
2. Demande de dérogation mineure numéro 2007-00001

#### **K Loisirs et culture**

1. Fête nationale

#### **L Divers**

#### **Période de questions du public**

#### **M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.**

### **ADOPTÉE**

040/04-02-08

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JANVIER 2008**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 janvier 2008 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 janvier 2008 soit adopté tel que préparé par Mme Lise Cadieux, greffière adjointe.

### **ADOPTÉE**

041/04-02-08

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 21 JANVIER 2008**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance spéciale du 21 janvier 2008 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance spéciale du 21 janvier 2008 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

### **ADOPTÉE**

#### **Période de questions du public**

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2008

Suite au récent envoi du compte de taxes municipales, plusieurs interventions sont faites à ce sujet, notamment en ce qui concerne les hausses d'évaluation plus marquées dans certains secteurs et les hausses de taxes qui en découlent.

Plusieurs interventions sont également faites sur l'importance de protéger les lacs et les cours d'eau. À cet effet, la mairesse informe les citoyens présents qu'une ressource supplémentaire sera embauchée au service d'urbanisme et que différentes mesures seront adoptées pour prévenir la dégradation de notre environnement. Elle invite également les citoyens à lire le document produit par le service d'urbanisme de la Ville intitulé « Rives et littoral des lacs, cours d'eau et milieux humides » qui leur a été transmis avec le compte de taxes.

Les autres questions adressées aux membres du Conseil portent sur les sujets suivants :

- Travaux à venir au centre-ville;
- Descente publique au réservoir Kiamika;
- Contenu de la séance spéciale du 21 janvier 2008;
- Entretien de différents chemins;
- Problèmes liés au fait que certains citoyens nourrissent les chevreuils.

### GESTION FINANCIÈRE

042/04-02-08

#### ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE JANVIER 2008

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes de janvier 2008 pour la Ville de Rivière-Rouge, incluant l'agglomération, se détaille comme suit :

|   |               |
|---|---------------|
| Salaires (ch. bordereau # 2000 à 2188) :                  | 82 802,78 \$  |
| Remises fédérales et provinciales :                       | 33,499,00 \$  |
| Comptes courants (ch. # 72130 à 72168 et 80001 à 80098) : | 394 396,53 \$ |
| Total :   | 510 698,31 \$ |

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 73.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 73 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 9 du règlement numéro 73.

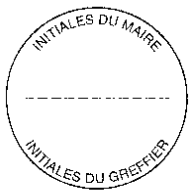
### ADOPTÉE

043/04-02-08

#### VENTE POUR TAXES : DÉPÔT DE LA LISTE PRÉLIMINAIRE ET MANDAT À UN ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le dépôt de la liste préliminaire reliée à la vente des immeubles pour non paiement de taxes, le tout conformément au rapport préparé par le trésorier en date du 1<sup>er</sup> février 2008.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2008

De mandater la firme Murray Patenaude Maltais, arpenteurs-géomètres, pour la préparation des neuf (9) descriptions techniques reliées aux propriétés mentionnées à la liste précédente.

**ADOPTÉE**

**044/04-02-08**

### **TAXES MUNICIPALES PRESCRITES**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'accepter la liste des taxes municipales prescrites préparée par le trésorier en date du 1<sup>er</sup> février 2008 et d'autoriser celui-ci à annuler les comptes s'y rapportant :

- intérêts 2 460,45 \$
- pénalités 650,66 \$
- échus 3 ans 4 124,04 \$.

**ADOPTÉE**

**045/04-02-08**

### **CHAMP FISCAL LIBÉRÉ PAR LA BAISSÉ DE LA TPS**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De demander au gouvernement du Québec :

- d'occuper le champ fiscal libéré par la baisse de 1% de la TPS;
- de consacrer cet argent à la constitution d'un fonds dédié exclusivement au financement des travaux requis pour remettre en état les infrastructures routières et environnementales des municipalités québécoises.

**ADOPTÉE**

**046/04-02-08**

### **PROJET DE QUITTANCE FINALE SOUS SEING PRIVÉ ET NOMINATION DE SIGNATAIRES**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge une quittance finale sous seing privé en faveur de M. Michel Monette, relativement à l'avis d'inscription d'une hypothèque légale publié au bureau de la publicité des droits de Labelle, sous le numéro 240788.

**ADOPTÉE**

### **GESTION ADMINISTRATIVE**

**047/04-02-08**

### **EMBAUCHE D'UN JOURNALIER TEMPORAIRE POUR LES SERVICES DES LOISIRS ET DES TRAVAUX PUBLICS**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2008

D'entériner l'embauche de M. Daniel Charbonneau à titre de journalier temporaire pour les services des loisirs et des travaux publics à compter du 23 janvier 2008 selon les termes de la convention collective de travail en vigueur à la Ville.

**ADOPTÉE**

048/04-02-08

### **ACQUISITION D'UN ORDINATEUR PORTABLE**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'acquisition d'un ordinateur portable de marque Fujitsu ainsi que des logiciels requis pour utilisation par la mairesse au Conseil des maires, au coût de 1 935,00 \$ plus les taxes.

**ADOPTÉE**

### **TRANSPORT ROUTIER**

049/04-02-08

### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De présenter une demande d'aide financière pour l'amélioration du réseau routier local pour chaque secteur de la Ville de Rivière-Rouge identifié ci-dessous, pour un total de 340 000,00 \$ plus les taxes :

- Secteur Marchand : chemin du Lac-aux-Bois-Francis Est (affaissement du chemin), coût des travaux : 65 000,00\$ plus les taxes;
- Secteur Marchand : chemin du Lac-Lanthier Est (réfection majeure du fossé), coût des travaux : 35 000,00\$ plus les taxes;
- Secteur Marchand : chemin Francisco (glissières de sécurité), coût des travaux : 40 000,00\$ plus les taxes;
- Secteur L'Annonciation : réfection du chemin Eugène-Danis et de la rue Boileau (pavage), coût des travaux : 50 000,00\$ plus les taxes;
- Secteur Sainte-Véronique : chemin du 5<sup>e</sup>-Rang Sud (réfection majeure), coût des travaux : 150 000,00\$ plus les taxes.

**ADOPTÉE**

050 /04-02-08

### **DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS POUR AFFICHAGE**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De présenter une demande au ministère des Transports du Québec à l'effet d'améliorer la signalisation indiquant la Ville de Rivière-Rouge sur la Route 117 de façon à ce que les secteurs puissent être identifiés clairement et d'enlever les vieux panneaux verts indiquant les limites des anciennes municipalités.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

051/04-02-08

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2008

### CHEMIN DE LA PRESQU'ÎLE : MANDAT À UN ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De mandater Mme Isabelle Labelle, arpenteur-géomètre, pour la réalisation d'une description technique d'une partie de chemin empiétant sur des terrains privés (lots P-29) sur le chemin de la Presqu'île dans le but d'en faire l'acquisition, ledit mandat au coût de 275,00 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

052/04-02-08

### CHEMIN CHABOILLEZ OUEST : MANDAT À UN NOTAIRE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De mandater Me Gislain Poudrier, notaire, pour réaliser le contrat d'acquisition pour la somme de 1,00 \$ d'une partie des lots 15B et 15B-2 du rang 5, Canton Marchand, constituant une partie du chemin Chaboillez Ouest, le tout tel que décrit par M. Christian Murray, arpenteur-géomètre, en date du 19 février 2007 (plan 14129, minute 11489).

**ADOPTÉE**

053/04-02-08

### ACQUISITION D'UNE SOUFFLEUSE À NEIGE

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'acquisition d'une souffleuse à neige de marque Massey-Fergusson, modèle 5450, année 1988, au prix de 22 000,00 \$ plus les taxes applicables de 6240143 Canada inc. (Groupe Renaud) de Mirabel.

Que la présente dépense soit prise à même le fonds de roulement de la Ville et soit remboursée sur une période de cinq (5) ans.

**ADOPTÉE**

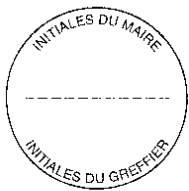
054/04-02-08

### ENTENTE RELATIVE À L'INSTALLATION D'UNE BORNE-FONTAINE SÈCHE

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le directeur des travaux publics, M. Michel Robidoux, à conclure une entente avec le propriétaire d'une partie du lot 60 du rang B, Canton Marchand (face au 1597, chemin du Lac-Lanthier Ouest) afin que la Ville puisse y construire et entretenir, à ses frais, et sans contrepartie monétaire pour le propriétaire, une prise d'eau sèche et une voie d'accès au lac qui serviront lors des interventions d'urgence visant l'extinction d'un incendie.

D'autoriser le directeur des travaux publics à présenter une demande d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), pour installer une borne-fontaine sèche à cet endroit.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2008

De nommer M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics de la Ville de Rivière-Rouge, à titre de mandataire pour la réalisation des travaux relatifs à l'installation d'une borne-fontaine sèche.

D'autoriser le service des travaux publics à effectuer la construction et l'entretien de cette prise d'eau sèche dès la réception de l'autorisation du MDDEP à cet effet.

**ADOPTÉE**

### HYGIÈNE DU MILIEU

055/04-02-08

#### PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'adhésion de la Ville au Programme d'économie d'eau potable organisé par Réseau environnement (PEEP) au coût de 390,00 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

056/04-02-08

#### CONTRAT D'ENTRETIEN POUR LA GÉNÉRATRICE DE LA STATION DE POMPAGE DU SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le renouvellement du contrat d'entretien pour la génératrice de la station de pompage du secteur Sainte-Véronique avec Cummins du Canada au coût annuel de 661,50 \$ plus les taxes et les frais de transport (25,00 \$ par visite) pour la période du 1<sup>er</sup> février 2008 au 31 janvier 2009.

**ADOPTÉE**

057/04-02-08

#### DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS

**ATTENDU** que par une résolution adoptée le 13 septembre 2006, la M.R.C. des Laurentides a informé la Régie intermunicipale de Récupération des Hautes-Laurentides (ci-après R.I.R.H.L.) qu'elle ne procédait pas au renouvellement de l'entente intermunicipale;

**ATTENDU** que les opérations de triage des matières recyclables ont cessé depuis décembre 2006;

**ATTENDU** que le 20 septembre 2007, la R.I.R.H.L. adoptait une résolution à l'effet de demander sa dissolution à la ministre des Affaires municipales et des Régions;

**ATTENDU** que le 29 septembre 2007, dans la Partie 1 de la Gazette officielle du Québec, un avis à l'effet que la R.I.R.H.L. demandait sa dissolution à la ministre a été publié;

**ATTENDU** que la R.I.R.H.L. est propriétaire des terrains, du bâtiment et des équipements situés au 1318, chemin du Parc-Industriel, Rivière-Rouge;

**ATTENDU** que les municipalités de L'Ascension, Lac-Saguay, La Macaza, Nomingue et Rivière-Rouge ont procédé, au cours de l'automne 2007, aux



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2008

démarches requises pour créer la Régie intermunicipale de recyclage de La Rouge qui a pour but d'acquérir ces terrains, ce bâtiment et ces équipements afin d'y maintenir des activités communes d'enlèvement, de cueillette et de transbordement des matières résiduelles et des matières recyclables, et ce, avec une participation financière de 50 000,00 \$ par municipalité, soit un total de 250 000,00 \$;

**ATTENDU** que les municipalités de L'Ascension et Nomingue ont fait volte-face et ont décidé, en janvier 2008, de ne pas adhérer à cette nouvelle régie et de ne pas procéder à l'acquisition des équipements de la R.I.R.H.L.;

**ATTENDU** que les municipalités de Lac-Saguay, La Macaza et Rivière-Rouge considèrent qu'il est primordial de conserver la gestion de leurs matières résiduelles et désirent toujours constituer la Régie de recyclage de La Rouge et acquérir les installations de la R.I.R.H.L. mais que ceci causera une pression financière supplémentaire induite sur leurs contribuables;

### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De demander à la ministre des Affaires municipales et des Régions, Mme Nathalie Normandeau, une aide financière de 100 000,00 \$ pour les municipalités de Lac-Saguay, La Macaza et Rivière-Rouge afin qu'elles puissent procéder à l'acquisition des équipements de la Régie intermunicipale de récupération des Hautes-Laurentides devant être dissoute.

Que copie de la présente résolution soit transmise à M. Jean Charest, Premier Ministre du Québec.

### **ADOPTÉE**

### **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

058/04-02-08

### **RÉSEAU DE SURVEILLANCE VOLONTAIRE**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la participation de la Ville au réseau de surveillance volontaire mis en place par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs visant l'évaluation des lacs de villégiature au coût de 300,00 \$ par lac pour le Lac-Paquet, le Lac-Lanthier, le Lac-Vert et le Petit-Lac-Noir, ayant connu des épisodes de prolifération de cyanobactéries.

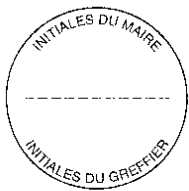
### **ADOPTÉE**

059/04-02-08

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2007-00001**

Il s'agit d'une demande de dérogation mineure portant sur la subdivision d'une partie du lot 04 du rang 04, canton de Turgeon. Le lot est conforme au règlement de lotissement numéro 109 quant à la dimension et à la superficie à l'exception de la largeur minimale mesurée sur la ligne avant qui est moins de 45 mètres (30,48m) et la largeur minimale moyenne qui est moins de 40 mètres (27,00m). Le propriétaire désire construire une résidence unifamiliale, installation septique et une alimentation en eau. Les propriétés adjacentes au nord et au sud, sont vacantes et de grandes dimensions.





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2008

**CONSIDÉRANT** que la demande de dérogation affecte la largeur minimale mesurée sur la ligne avant et la largeur minimale moyenne;

**CONSIDÉRANT** que les propriétés adjacentes ne comportent aucune construction;

**CONSIDÉRANT** que les propriétés adjacentes sont de grandes dimensions et peuvent ainsi être morcelées;

**CONSIDÉRANT** que la présente demande représente des dérogations aux règlements d'urbanisme de la Ville qui ne sont pas mineures;

**CONSIDÉRANT** que les propriétaires ne semblent pas avoir fait de démarche pour l'acquisition d'une parcelle de terrain selon les recommandations du service d'urbanisme;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (résolution numéro C.C.U. 077.08.01.10) à l'effet de refuser cette demande de dérogation mineure;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De refuser la demande de dérogation mineure numéro 2007-00001 conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

**ADOPTÉE**

### LOISIRS ET CULTURE

#### FÊTE NATIONALE

**CONSIDÉRANT** qu'il est dispendieux d'organiser chaque année une soirée spectacle et feux d'artifice dans deux secteurs de la Ville;

**CONSIDÉRANT** qu'en la tenant à un seul endroit chaque année, la Ville pourrait organiser une plus belle fête;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que la soirée spectacle et feux d'artifice organisée pour la Fête nationale du Québec soit tenue chaque année en alternance dans les secteurs L'Annonciation et Sainte-Véronique en débutant cette année par le secteur Sainte-Véronique.

**ADOPTÉE**

#### Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

060/04-02-08



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2008

- Acquisition de l'ancien centre de tri et invitation à la population d'assister à la réunion de la R.I.R.H.L. devant avoir lieu le 8 février 2008 à 20h00 au C.S.C.V.R.;
- Demande de dérogation mineure traitée lors de la séance;
- Coût de l'accident impliquant un camion de la Ville;
- Précisions sur le règlement numéro 73;
- Heures d'ouverture du bloc de services;
- Taxes municipales.

Mme la mairesse informe les citoyens de la tenue d'une soirée d'information le 19 mars prochain au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge où des représentants de la Commission scolaire Pierre-Neveu rencontreront les contribuables de la région pour leur expliquer la taxation scolaire.

061/04-02-08

### LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 21h12.

**ADOPTÉE**

**À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.**

**LA MAIRESSE**

**LA GREFFIÈRE**

\_\_\_\_\_  
**Déborah Bélanger**

\_\_\_\_\_  
**Claire Coulombe**